

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE  
« *Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le district de la Tshopo (EDUT)* »

N° DGD: 3013838  
N° Enabel: RDC1217911

Entre

**L'État belge**, représenté par la Ministre de la Coopération au Développement, Madame Meryame KITIR, ci-après dénommé « l'État belge » ;

et

**Enabel**, Agence belge de Développement, société anonyme de droit public à finalité sociale (numéro d'entreprise 0264.814.354), représentée par le Directeur général, Monsieur Jean VAN WETTER, ayant son siège social rue Haute 147, 1000 Bruxelles, ci-après dénommé « Enabel » ;

ci-après dénommés ensemble « les parties » ;

Considérant la Convention de mise en œuvre « *Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le district de la Tshopo (EDUT)* », signée entre l'Etat belge et la CTB en date du 10 avril 2014, ci-après dénommée « la Convention de mise en œuvre » ;

Considérant l'avenant 1 à la Convention de mise en œuvre, signé en date du 28 octobre 2019;

Considérant l'augmentation du budget de la Convention Spécifique dénommée « *Appui à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle dans le district de la Tshopo (EDUT)* » de 7.000.000€ (sept millions euros) pour un total de 16.000.000 € (seize millions euros) et la prolongation de la Convention Spécifique pour une durée totale de 116 mois, jusqu'au 3 décembre 2023 ;

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

**Article 1er**

L'article 2 de la Convention de mise en œuvre est remplacé par ce qui suit :

« La contribution belge pour atteindre l'objectif spécifique de la prestation est de 16.000.000 € (seize millions euros), comme stipulé dans la convention spécifique.

Un nouveau plan financier indicatif est joint en annexe 1 du présent avenant. »

## Article 2

Les autres articles de la Convention de mise en œuvre restent inchangés.

Fait à Bruxelles, le 23 octobre 2020, en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour l'Etat belge,



Madame Meryame KITIR  
Ministre de la Coopération au  
Développement

Pour Enabel

Jean Vanwetter  
(Signature)

Digitally signed by Jean Vanwetter  
(Signature)  
Date: 2020.10.19 10:10:38 +02'00'

Monsieur Jean VAN WETTER  
Directeur général

Sven Huyssen  
(Signature)

Digitally signed by Sven Huyssen  
(Signature)  
Date: 2020.10.19 08:30:15 +02'00'

Monsieur Sven HUYSSSEN  
Directeur Opérations a.i.

## Annexe 1

## Plan financier indicatif

		SOLDE BUDGETAIRE 2020/2020	BUDGET ADDITIONNEL	BUDGET SUR LES PROCHAINES ANNEES	CHRONOGRAMME			
					2020 à partir mars	2021	2022	2023
Code intervention RDC1217911		1 795 873 €	5 221 997 €	7 007 470 €	1 260 850 €	3 667 370 €	2 024 250 €	55 000 €
Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisaragi - Yungambi - Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle		316 451 €	194 048 €	511 099 €	99 250 €	243 800 €	168 050 €	0 €
A 01	R1 Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorés grâce à l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements provinciaux et locale	29 352 €	-3 352 €	26 000 €	7 000 €	12 000 €	7 000 €	0 €
A 01 01	Organiser la concertation au niveau provincial afin d'assurer le pilotage et la mise en oeuvre de la stratégie	-10 068 €	64 069 €	54 000 €	17 000 €	21 000 €	16 000 €	0 €
A 01 02	Renforcer et assurer un meilleur suivi du pilotage du secteur	297 169 €	-263 169 €	34 000 €	14 000 €	16 000 €	4 000 €	0 €
A 01 03	Renforcer les capacités des acteurs participant au pilotage et gestion	0 €	132 500 €	132 500 €	33 500 €	56 000 €	43 000 €	0 €
A 01 04	Concevoir et mettre en oeuvre un outil digitalisé de gestion des établissements et centres de ressources	0 €	6 000 €	6 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €
A 01 05	Expérimenter le paiement par Mobile Money en milieu urbain et rural	0 €	177 500 €	177 500 €	20 000 €	96 250 €	61 250 €	0 €
A 01 06	Elaborer et mettre en oeuvre les Plans/Projets d'établissements triennal des 10 Centres appuyés	0 €	81 100 €	81 100 €	5 750 €	40 550 €	34 800 €	0 €
A 01 07	Installer et fournir une connexion internet aux bénéficiaires du projet	0 €	81 100 €	81 100 €	5 750 €	40 550 €	34 800 €	0 €
A 02	R2 Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants	1 469 422 €	-111 621 €	1 357 801 €	660 300 €	588 300 €	109 200 €	0 €
A 02 01	Établir et rendre fonctionnels les Centres d'application provisoires/CDA	-32 768 €	32 768 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
A 02 02	Appuyer les établissements ETFP affiliés afin qu'ils répondent aux exigences de qualité de gestion et d'organisation de formations pratiques	-2 967 €	2 967 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
A 02 03	Améliorer les formations des apprenants aux pratiques des métiers	238 797 €	-132 597 €	106 200 €	94 200 €	11 000 €	1 000 €	0 €
A 02 04	Tester et améliorer les mécanismes d'insertion socio-économiques des sortants	15 689 €	-15 689 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
A 02 05	Chantiers-écoles	-4 €	4 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
A 02 06	Établir et rendre fonctionnels les 10 Centres ciblés	1 250 694 €	-517 894 €	732 800 €	431 400 €	253 200 €	48 200 €	0 €

A 02 07	Promouvoir les métiers, adapter et diversifier l'offre de formation dans les 10 Centres appuyés	0 €	184 000 €	184 000 €	29 500 €	102 500 €	52 000 €	0 €
A 02 08	Implanter et optimiser les énergies renouvelables dans les écoles	0 €	188 000 €	188 000 €	35 000 €	148 000 €	5 000 €	0 €
A 02 09	Promouvoir l'accès à l'eau potable dans les établissements appuyés	0 €	104 600 €	104 600 €	53 600 €	50 000 €	1 000 €	0 €
A 02 10	Développer une offre de formation continue en informatique	0 €	42 200 €	42 200 €	16 600 €	23 600 €	2 000 €	0 €
A 03	<b>R3 Le dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes d'accéder à un emploi décent</b>	0 €	2 205 752 €	2 205 752 €	249 500 €	1 182 952 €	773 500 €	0 €
A 03 01	Soutenir le stage d'insertion professionnelle et l'emploi salarié	0 €	614 500 €	614 500 €	96 500 €	264 000 €	254 000 €	0 €
A 03 02	Opérationnaliser le modèle économique d'incubation urbain par et avec la FEC	0 €	276 000 €	276 000 €	36 000 €	136 000 €	104 000 €	0 €
A 03 03	Mettre en œuvre le chantier-école pour l'insertion	0 €	285 000 €	285 000 €	67 000 €	95 000 €	123 000 €	0 €
A 03 04	Promouvoir les métiers dans les secteurs porteurs d'emploi	0 €	30 000 €	30 000 €	4 000 €	13 500 €	12 500 €	0 €
A 03 05	Mettre en œuvre un dispositif leasing dans les secteurs porteurs d'emploi généré par FEC	0 €	14 000 €	14 000 €	1 000 €	8 000 €	5 000 €	0 €
A 03 06	Soutenir la construction et réhabilitation des infrastructures du dispositif d'incubation	0 €	550 000 €	550 000 €	35 000 €	265 000 €	250 000 €	0 €
A 03 07	Assurer la fourniture d'équipements du dispositif Leasing et d'incubation	0 €	436 252 €	436 252 €	9 800 €	401 452 €	25 000 €	0 €
A 04	<b>R4 Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture/mobilité sont réunies dans la zone rurale/urbaine d'Isangi en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques</b>	0 €	622 818 €	622 818 €	107 000 €	277 318 €	238 500 €	0 €
A 04 01	Accompagner les acteurs potentiels du développement local	0 €	11 000 €	11 000 €	8 000 €	3 000 €	0 €	0 €
A 04 02	Stimuler l'insertion professionnelle et la création d'emploi pour les jeunes dans l'interland d'Isangi	0 €	586 818 €	586 818 €	96 500 €	264 318 €	226 000 €	0 €
A 04 03	Assurer le Monitoring, Suivi-évaluation et Capitalisation du résultat commun	0 €	25 000 €	25 000 €	2 500 €	10 000 €	12 500 €	0 €
A 05	<b>R5 La production et la distribution d'électricité dans la ville de Kisangani contribuent à la relance économique</b>	0 €	2 310 000 €	2 310 000 €	145 000 €	1 375 000 €	735 000 €	55 000 €
A 05 01	Réhabiliter et opérationnaliser la turbine du groupe N°1 de la centrale hydroélectrique Tshopo et améliorer le réseau existant	0 €	1 850 000 €	1 850 000 €	55 000 €	1 205 000 €	560 000 €	30 000 €
A 05 02	Renforcer les capacités de gouvernance, de gestion et de maintenance préventive de la SNEL Tshopo	0 €	340 000 €	340 000 €	90 000 €	120 000 €	110 000 €	20 000 €
A 05 03	Mettre en place un dispositif de prépaiement électrique à la SNEL Tshopo	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	50 000 €	50 000 €	0 €

A	05	04	Assurer la capitalisation et le partage d'expérience du projet	0 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €	5 000 €
X	01		Réserve budgétaire	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100 000 €	0 €
X	01	01	Réserve budgétaire	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100 000 €	0 €
X	01	01	Réserve budgétaire REGIE	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100 000 €	0 €
Z	01		Moyens généraux	191 918 €	1 678 403 €	1 870 320 €	380 729 €	595 199 €	804 793 €	79 500 €		
Z	01		Frais de personnel	84 405 €	1 261 701 €	1 326 105 €	280 678 €	398 135 €	576 793 €	70 500 €		
Z	01	01	Assistant technique PARTAGE (Coordinateur, IM et RAFI)	136 292 €	424 408 €	560 700 €	115 200 €	144 000 €	234 000 €	67 500 €		
Z	01	02	Equipe finance et administration PARTAGE	-83 141 €	597 747 €	534 606 €	148 508 €	177 202 €	208 896 €	3 000 €		
Z	01	03	Equipe technique partagée (Charge de Programmes,.....)	-5 962 €	155 088 €	149 136 €	19 970 €	49 712 €	79 454 €	0 €		
Z	01	04	Autres frais de personnel (Antenne Isangi)	-2 794 €	84 458 €	81 664 €	0 €	27 221 €	54 443 €	0 €		
Z	02		Équipement	7 207 €	29 693 €	37 000 €	15 000 €	22 000 €	0 €	0 €		
Z	02	01	Véhicules/ Canot rapide (8 à 10 places)	154 €	-154 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
Z	02	02	Équipement bureau	-173 €	5 173 €	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €		
Z	02	03	Équipement IT	-9 602 €	26 602 €	17 000 €	0 €	17 000 €	0 €	0 €		
Z	02	04	Loyer (temporaire) et loyer partagé PRODADET et Aménagements des bureau	16 928 €	-1 928 €	15 000 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €		
Z	03		Frais de fonctionnement	38 594 €	343 521 €	382 115 €	75 051 €	130 064 €	168 000 €	9 000 €		
Z	03	01	Loyer du bureau	-116 €	60 116 €	60 000 €	10 000 €	20 000 €	30 000 €	0		
Z	03	02	Services et frais de maintenance	15 561 €	10 000 €	26 561 €	12 500 €	6 061 €	8 000 €	0		
Z	03	03	Frais de fonctionnement des véhicules	1 020 €	40 980 €	42 000 €	12 000 €	18 000 €	18 000 €	0		
Z	03	04	Télécommunications	-3 590 €	69 590 €	66 000 €	18 000 €	18 000 €	24 000 €	6 000 €		
Z	03	05	Fournitures de bureau	1 930 €	55 918 €	57 848 €	2 848 €	20 000 €	35 000 €	0		
Z	03	06	Missions	10 352 €	21 650 €	32 002 €	4 000 €	13 002 €	15 000 €	0		
Z	03	07	Frais de représentation et de communication externe	-1 282 €	1 282 €	0 €	0	0	0	0		
Z	03	08	Formation	3 782 €	13 000 €	16 782 €	3 782 €	8 000 €	5 000 €	0		
Z	03	09	Frais de consultation	4 795 €	-4 795 €	0 €	0	0	0	0		
Z	03	10	Frais Financiers	-56 €	9 056 €	9 000 €	0	3 000 €	3 000 €	3 000 €		
Z	03	11	Frais TVA	0 €	0 €	0 €	0	0	0	0		
Z	03	12	Autres frais de fonctionnement	5 198 €	66 723 €	71 921 €	11 921 €	30 000 €	30 000 €	0		
Z	04		Audit, Suivi et Evaluation	81 512 €	43 468 €	125 000 €	20 900 €	45 000 €	60 000 €	0 €		
Z	04	01	Frais de suivi et évaluation	39 095 €	50 905 €	90 000 €	15 000 €	30 000 €	45 000 €	0 €		
Z	04	02	Audit	33 163 €	-13 163 €	20 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €		
Z	04	03	Support & Learning	9 254 €	5 746 €	15 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €		
Z	04		Conversion rate adjustment	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
TOTAL intervention				1 977 690 €	7 060 000 €	8 977 690 €	1 651 579 €	4 262 569 €	2 929 043 €	134 500 €		